

## LE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION DES BIENS COLLECTIFS

### LES DIFFERENTS MODES DE FINANCEMENT

#### 1. La souscription (= contribution volontaire)

Principe : Chaque individu  $i$  détermine librement le montant  $t_i$  de sa contribution, la quantité de bien collectif produite correspond à la quantité que l'on peut produire avec la somme des contributions.

Limite : Les agents vont adopter un comportement non coopératif (= de passager clandestin). Ils ont intérêt à ne pas révéler leur disposition à payer ce qui conduit à une sous-production du bien collectif (voir le cas de la demande de policiers pour Bonnie et Clyde).

Conclusion : La souscription libre n'est pas une méthode satisfaisante de financement des biens collectifs. Avec la souscription, la condition BLS n'est pas remplie

#### 2. La solution décentralisée : l'équilibre de Lindahl (= les prix personnalisés)

Principe : Un équilibre de Lindahl pour un bien collectif correspond à la quantité de ce bien et l'ensemble des prix individuels tels que chaque individu maximise son utilité et chaque entreprise maximise son profit. Contrairement à la souscription, on définit une quantité et des prix qui remplissent la condition BLS. C'est une solution utopique/théorique dans laquelle on suppose que les consommateurs adoptent un comportement coopératif. Les consommateurs révèlent leur disposition à payer et financent leur demande de bien collectif au « juste » prix. Il n'y a plus de problème de passager clandestin. Cet équilibre est un optimum.

Limite : Cette solution est impraticable car les individus n'ont aucune raison de révéler leur disposition à payer. Dans le tâtonnement qui devrait conduire à l'équilibre, chaque consommateur comprend rapidement qu'il a intérêt à annoncer une demande de bien public plus faible qu'elle n'est réellement, afin de bénéficier d'un prix personnalisé plus faible.

Conclusion : On se retrouve dans la même situation que pour l'équilibre avec souscription.

#### 3. Les solutions centralisées : le financement par l'impôt

Principe : L'État dispose d'un pouvoir de contrainte et peut financer la production de biens collectifs par l'impôt, plutôt que par les prix. Différents types de fiscalités sont possibles :

- a. **L'impôt non distorsif** (= forfaitaire = lump sum). Il s'agit de la meilleure solution, c'est un optimum de 1<sup>er</sup> rang. Le montant ne varie pas en fonction de la demande de l'individu (prélèvement fiscal par tête qui une fois multiplié par le nombre d'individus fournit une ressource égale au coût marginal du bien collectif et produit donc une quantité respectant BLS). Cette fiscalité est non distorsive c'est-à-dire qu'elle ne conduit pas le consommateur à modifier ses choix en fonction de la fiscalité sur les biens. Le prélèvement forfaitaire est une solution très efficace mais politiquement mal acceptée car il n'est pas proportionnel à la richesse, ni à la demande pour le bien collectif.
- b. **La taxation des usagers du bien collectif**. L'impôt à payer est fonction de la demande individuelle pour le bien collectif. Chacun paye un impôt égal au produit de la quantité fournie du bien par la DMP de l'individu correspondant à cette quantité (ex : péage d'autoroute). Cette solution revient à modifier la nature du bien collectif car il devient excluable donc un bien collectif impur.
- c. **La taxation des autres biens**. Le problème de cette taxation est qu'elle est distorsive.

### LE CHOIX ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE FINANCEMENT

**Principe :** Le choix entre ces différentes solutions dépend de l'acceptabilité politique de chacune d'elle. On peut aussi envisager de les mélanger, auquel cas chacune fournit une part du financement.

**Limites :** Dans tous les cas, le fait de recourir à l'impôt pour financer la production de biens collectifs ne résout pas le problème de la révélation des préférences des individus pour les biens collectifs. Même si l'État peut obliger les individus à payer via l'impôt, comment définir la quantité optimale à produire ?

**Solutions :** L'État peut mettre en place des stratégies pour obliger les individus à révéler leurs véritables préférences. La révélation des véritables préférences peut être de :

- Mettre au point des systèmes fiscaux sophistiqués et précisément ajustés qui permettent de révéler les préférences des consommateurs.
- Procéder à des enquêtes indirectes. Il s'agit d'interroger les individus sans qu'ils aient conscience que leur réponse aura un impact sur la quantité de bien collectif produit, notamment avec la méthode des prix hédoniques. Ex : 2 maisons identiques, sauf le bruit/la pollution. La différence de prix renseigne sur la disposition à payer.

### LE CAS DE LA FOURNITURE PRIVEE DE BIENS COLLECTIFS

La fourniture privée de biens collectifs est possible dans trois cas :

**1. Lorsque certains individus ont des demandes différenciées pour le bien collectif.**

Si certains individus ont une demande très forte de bien collectif, ils peuvent être prêts à le financer seuls Ex : cas du nettoyage à NY (qui est aussi favorisé par une législation contraignante qui permet d'éviter les comportements de passager clandestin)

**2. Si les individus sont altruistes.** Cela ne correspond pas aux hypothèses micro-économiques habituelles mais correspond plus à la réalité selon l'économie expérimentale

**3. Si les individus retirent une utilité privée de leur contribution au financement du bien collectif.** Dans ce cas on n'a plus un bien collectif pur.

Dans la réalité c'est assez rare qu'on ait affaire à des biens collectifs parfaitement purs. Souvent on constate certains aspects de rivalité ou d'excludabilité. Alors, la fourniture privée devient possible, même si ce n'est pas garanti que l'équilibre soit atteint. Ainsi, le bien collectif sera produit, mais en quantité sous-optimale.

### SYNTHESE DES CAS DE FOURNITURE/PRODUCTION PRIVEE/PUBLIQUE

	Fourniture privée	Fourniture publique
Production privée	La majorité des biens et services du marché	Ex : La construction de routes, les entretiens d'équipements collectifs,... (exemple des partenariats publics-privés)
Production publique	Entreprises nationalisées	La majorité des biens et services publics (ex : école publique)